

Communiqué de presse 5 avril 2012

Le Collectif Maisons de naissance se réjouit de la récente visibilité donnée dans les médias à la situation française des maisons de naissance.

Le documentaire « La naissance, une révolution » de Franck Cuvelier (diffusé le 21 février dernier sur France 2), évoque en fin de film, l'idée que les maisons de naissance pourraient être une voie médiane entre l'hôpital et l'accouchement à domicile.

L'article du Monde « *Accoucher où je veux comme je veux* » du 18 mars, se fait l'écho de revendications croissantes des femmes et des couples pour plus d'autonomie et moins de médicalisation dans le cas des grossesses à bas risque, et pointe l'anomalie française d'absence de choix des conditions de son accouchement.

Le Collectif se félicite enfin de la tribune parue dans le Hufftington Post le 8 mars dernier, et signée par quelques acteurs majeurs de la périnatalité, comme notamment le gynécologue-obstétricien René Frydman et la présidente de l'Ordre national des sages-femmes, Marie-Josée Keller. Sous le titre « *L'accouchement en maison de naissance hospitalière* », les signataires prennent très clairement position en faveur de l'ouverture de maisons de naissance, intégrées à des hôpitaux ou maternités, afin de proposer une alternative aux femmes qui ne souhaitent ni péridurale ni hospitalisation (15% soit près de 100 000 femmes selon le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français).

Si le Collectif rassemble des projets différents, et plaide pour la création de maisons de naissances indépendantes (situées à 15 mn maximum d'un hôpital), cette prise de position n'en constitue pas moins une avancée très claire en faveur d'une alternative à l'accouchement en hôpital ou maternité, qui a largement fait ses preuves chez nos voisins européens.

Ainsi, le Collectif Maisons de naissance forme le vœu que cette récente actualité médiatique autour des maisons de naissance ouvre la voie, pour de bon, à leur expérimentation massive en France dans un avenir proche. A l'issue des élections, le Collectif prendra rendez-vous avec le futur Ministre de la Santé pour renouveler sa demande de mise en place de l'expérimentation dans les plus brefs délais.

Le Collectif Maisons de Naissance regroupe depuis 2006 une dizaine d'associations de professionnels et d'usagers qui portent des projets de maisons de naissance en France. Ce collectif a notamment pour objectif de promouvoir auprès des pouvoirs publics l'ouverture de maisons de naissance en France. http://www.maisonsdenaissance.wordpress.com

Le CALM - Association pour la Maison de Naissance des Bluets, est porte-parole du Collectif Maisons de Naissance pour cette année. Située à Paris, elle est constituée d'usagers et de sages femmes qui militent pour l'ouverture des maisons de naissance en France et soutiennent la profession de sage-femme. http://mdncalm.org

Contact:

CALM – Association pour la Maison de Naissance des Bluets 6 rue Lasson – 75012 Paris 01 44 75 85 93 presse@mdncalm.org